

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Poirier	Numéro de permis 2022023	Date d'inspection Le 04 septembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie le Coin des Copains		Numéro de téléphone (506) 863-4408	
Adresse 243 rue Gould Dieppe NB E1A 1T8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

Lors de l'inspection les éléments suivants ont été observé:

- L'aire de jeux intérieure
- Le dossier des enfants et les consentements signés
- L'affichage
- Le changement de couche

Aucune non-conformité lors de l'inspection. Le ratio fut respecté toute au long de la visite.

original signé par  
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 septembre 2025

Date

original signé par  
Julie Poirier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 septembre 2025

Date